

Lettre d'information

EDITORIAL

L'INITIATION RÉPUBLICAINE EN TEMPS RÉEL

L'action de l'APARDAP se développe sur deux axes :

- Soutenir à travers le lien humain, qui se forme par le parrainage, les démarches administratives et juridiques des demandeurs d'asile et de titres de séjour.
- Favoriser l'intégration des accueillis en leur offrant une diversité d'actions : cours de français, cours de maîtrise des outils informatiques, suivi de l'insertion-bénévolat, ateliers écriture, lecture, théâtre, danse, nouvelle action : "découverte et partage", (permettant l'accès au potentiel culturel, touristique et sportif de notre région) et

INITIATION RÉPUBLICAINE.
Élections obligent, arrêtons nous sur ce cycle d'initiation républicaine, instauré et porté depuis trois ans par Janine Chêne et par le comité de pilotage qui l'accompagne. Ce cycle comporte une dizaine de temps de formation, par an, alternant : enseignements d'histoire, enseignements juridiques, (les institutions de la 5ème République, par ex.), visites dans des musées, (musée de la Révolution, musée de la Résistance ...), visites dans des lieux de mémoire, (Mémorial des enfants d'Izieu, " Tata " sénégalais de Chasselay, etc). Dans le prolongement de ce cycle, les accueillis se sont appropriés les textes fondateurs de notre République, textes juridiques, mais aussi littéraires, dont ils donnent des lectures publiques, fortes et émouvantes, dans les écoles et les bibliothèques.

Le cycle d'initiation républicaine constitue, de la part de l'APARDAP, une anticipation sur le nouveau statut des étrangers, (loi du 7/03/2016, entrée en vigueur le 01/01/2017), qui subordonne la conclusion du Contrat d'Intégration républicaine, (CIR), conclu entre la France et les étrangers qui veulent durablement s'installer dans notre pays, au suivi d'une formation civique. Considérons

toutefois que l'offre de formation de l'APARDAP, dans une perspective d'intégration, est autrement plus approfondie que les quelques six heures du module de formation civique, mis en place par l'OFII.

Aujourd'hui, dans le contexte des élections présidentielles et législatives, nous invitons les parrains et marraines à accompagner leurs filleuls-es, dans les bureaux de vote pour qu'ils mesurent, in vivo, les conditions de fonctionnement d'une démocratie, qui garantit la liberté et le secret du vote. Situation qui malheureusement n'est pas si fréquente dans les pays du monde.

Au delà des modalités du vote, il convient aussi d'ouvrir un débat avec les accueillis, pour autant qu'ils le souhaitent, sur les enjeux majeurs du deuxième tour de l'élection présidentielle et sur la signification et du vote et de l'acte même de voter. Il faut dire que voter pour Madame Le Pen, s'abstenir ou voter blanc ou nul, (puisque ces suffrages ne sont pas décomptés), c'est prendre le risque de la faire élire ou, au moins, de légitimer ses positions, en leur donnant un poids électoral mettant en danger la démocratie.

Enfin, comment ne pas montrer que les positions anti-immigration et xénophobes de la candidate du FN, font courir un risque dramatique aux accueillis et sont à l'opposé des valeurs que nous cherchons tous à mettre en œuvre au sein de l'APARDAP.

Pour le bureau,
B.Pouyet, Co-président de l'APARDAP

Agenda

- **Mercredi 10 mai**, cérémonie de parrainage à Pont-de-Claix à 18h dans la grande salle du foyer municipal.
- **Jeudi 11 mai**, représentation de la pièce « Nora par les frontières » à 20h30 à la médiathèque du Fontanil, participation au chapeau, Jeudi 11 mai à partir de 9 h Tournai « **Sport-Santé-Solidarité** » Stade R. Espagnac rue du Repos, quartier Teyssière.
- **Jeudi 18 mai** à 18h, réunion du collectif de parrains de MIE, salle 300
- **Dimanche 21 mai** : foire de Quaix en Chartreuse. appel pour qui veut aller tenir le stand

L'APARDAP et sa banderole au défilé du 1^{er} mai
(crédit photo Gilles Kuntz)



On participé à cette lettre :
Bernard Pouyet, Patricia et Patrick L'Ecolier, Anne Villégier, Christiane et Alain Le Deun, Anne Villégier, Justine Richter, Le Collectif des Citoyens Solidaires des Réfugiés de St Hilaire du Rosier, Simone Targe

La vie de l'Association

Cérémonie de parrainage de Crolles 10 mars 2017

La grande salle de la mairie de Crolles se remplit progressivement et bientôt, c'est dans une salle bondée que le maire, Philippe Lorimier, accueille les participants à la cérémonie de parrainage républicain. Pierre Ribaud, le député de la circonscription est là, lui aussi, et assure qu'il tenait à être présent pour participer à cet événement. Il faut dire que c'est un peu tout le Grésivaudan qui s'est mobilisé à cette occasion car le parrainage est un des temps forts du « Printemps citoyen » organisé par la Communauté de Communes les 9, 10 et 11 mars 2017.

Patricia L'Ecolier, co-présidente de l'APARDAP, enchaîne avec un discours fort et militant pour l'accueil des migrants dans notre pays. Cloé, élève de 4^{ème} au collège de Crolles, apporte la touche finale et beaucoup d'émotion en lisant un poème écrit avec les élèves de sa classe.

La cérémonie se poursuit ensuite dans la bonne humeur avec le premier parrainage et les hésitations du maire pour savoir qui est le parrain et qui est le filleul. Lamine, Ivoirien de 16 ans, est parrainé par Marie-Claire Rivoire et Clothilde Ohouochi, elle-même réfugiée en France, qui est l'ancienne ministre des Relations Sociales de la Côte d'Ivoire. Les élus municipaux se joignent au maire et se relaient pour officialiser les 24 autres parrainages avec toujours de la bonne humeur mais parfois aussi une réelle émotion. Mairaines, parrains et filleul(e)s reçoivent leur carte de parrainage qui restera pour chacun la trace des engagements pris au cours de cette cérémonie républicaine.

Un pot amical clôture l'événement au « Projo » où a été installée l'exposition « Portraits de rencontre » et avant une soirée électro et poétique. La musique aura le dernier mot et le Printemps citoyen laisse la place quelques heures au Printemps des poètes.

Discours de Patricia L'Ecolier



Mesdames et Messieurs les élus, chères mairaines et chers parrains, chers accueillis de l'Apardap, chers bénévoles,

Nous voilà réunis ce soir dans la salle des mariages de la

mairie de Crolles pour une cérémonie que nous attendions tous depuis longtemps, une cérémonie au sens très fort pour les idéaux de la République que nous défendons, une cérémonie à la forte valeur symbolique et qui prend toute sa force dans le contexte électoral des élections présidentielles et législatives à venir parce que cette cérémonie dit aussi en filigrane quelle société nous voulons et laquelle nous refusons.

Nous voulons une société ouverte à l'Autre, à l'étranger, une société de la tolérance et du partage. Au monde qui se replie derrière ses barrières et ses frontières, qui érige toujours plus de murs, nous opposons un monde d'accueil et d'hospitalité qui ne voit pas l'étranger, le migrant comme un fardeau mais comme une richesse supplémentaire. Ce sont les migrations qui ont constitué ce monde dans lequel nous vivons, ce sont les richesses des pays des migrants que nous avons autrefois exploitées qui nous ont permis de vivre

aujourd'hui dans une certaine aisance. Nous avons écrit liberté, égalité, fraternité au fronton de nos mairies et nous ne voulons pas que ces mots restent vides de sens lorsqu'il s'agit d'accueillir sur notre sol, dans nos démocraties européennes, ceux qui viennent parce que leur terre d'origine est devenue tellement inhospitalière et invivable qu'ils n'ont pas d'autre choix que de partir. Ils demandent l'asile parce qu'en raison de leurs opinions politiques, ou de celles de leurs proches, ou de leur religion ou de leur appartenance à tel ou tel groupe social ou ethnique, ils sont chez eux persécutés. Et leur police, bien souvent corrompue, ne peut les protéger. C'était le sens de la Convention de Genève de 1951 lorsque les nations du monde désidèrent après l'ignominie de la Shoah, de l'extermination systématisée de millions d'hommes, de femmes, d'enfants lors de la seconde guerre mondiale, de se doter d'une législation qui permettrait de mettre à l'abri les humains en danger, laissant le soin aux états de bâtir ensuite le cadre qui permettrait de les accueillir dignement : c'était la mise en œuvre du droit d'asile. Et pourtant, en France, seuls 25 à 30% de ceux qui demandent l'asile l'obtiennent tant les autorités se sont plus acharnées à limiter ce droit qu'à l'appliquer, soupçonnant de prime abord tout récit d'être mensonger, mettant systématiquement en doute toute parole, exigeant des preuves matérielles très difficiles à apporter lorsqu'on a du fuir dans l'urgence et dans la clandestinité. Et puis il y a ceux qui demandent simplement à pouvoir travailler dans notre pays, parce qu'ils veulent une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants et que chez eux règne la misère économique. Ne sont-ils pas légitimes eux aussi ? Est-ce que ce ne sont pas ce type de migrations économiques qui ont bâti l'Amérique lorsqu'y fuirent les Irlandais et les Italiens, qui ont aidé à bâtir notre propre pays lorsque vinrent en France au début du siècle les mineurs polonais, les maçons portugais et italiens, plus près de nous les ouvriers algériens chez Renault et Peugeot ; Au nom de quoi, nous qui sommes allés nous enrichir chez eux pendant des années, nous dont de nombreux enfants continuent à s'expatrier comme on dit, pour aller chercher fortune aux Etats Unis, en Australie, au Canada, au nom de quoi aurions nous le droit de nous ériger en juges et de dire qu'il y a des bons migrants, les migrants politiques et de mauvais migrants les migrants économiques qu'il faudrait expulser au plus vite. Et c'est pourtant ce que font nos institutions étatiques via les préfetures, en refusant les titres de séjour salariés, en délivrant au compte-goutte les titres de séjour familiaux, en voulant empêcher ceux qui n'ont pas été reconnus réfugiés d'obtenir leur régularisation sur le sol français et même simplement de déposer une demande.

En Isère, il n'y a jamais eu autant d'OQTF, obligation de quitter le territoire français, que ces derniers temps et les dernières lois tant sur l'asile que sur le code des étrangers en France ont apporté plus de restrictions et d'interdits que d'ouverture et de facilitation d'un accueil digne sur notre territoire.

C'est pourquoi, il est si important que la mobilisation citoyenne s'érige en contre-pouvoir, que se multiplient comme ici dans le Grésivaudan des collectifs territoriaux de citoyens qui mettent en œuvre l'accueil et l'hospitalité, que se tisse à travers l'APARDAP, ce réseau de parrainages où des hommes et des femmes apportent à d'autres hommes et femmes, leur protection au quotidien par leur accompagnement bienveillant dans leur parcours du combattant pour avoir le droit de vivre en France dignement.

Alors vous les mairaines et les parrains, qui conjuguez au présent le verbe résister, en apportant votre soutien aux accueillis qui vont devenir vos filleuls, vous les accueilli(e)s qui, dans votre chemin difficile, allez vous sentir entrer un peu plus dans la cité avec leur aide, je souhaite que vos rencontres, vos duos, soient un enrichissement mutuel. L'Apardap à travers ses accueillants et autres bénévoles s'engage à apporter tous les moyens dont elle dispose pour soutenir votre parrainage ;

Mesdames et Messieurs les élu(e)s de Crolles et de la Communauté de Communes du Grésivaudan qui avez bien voulu aujourd'hui accueillir cette cérémonie en la Maison Commune et y associer les habitants à travers les trois jours du Printemps citoyen, l'Apardap vous dit merci.

Belle cérémonie à toutes et tous.

Patricia L'Ecolier – co-présidente de l'APARDAP

Parrainage à Saint Hilaire du Rosier



Parrainage
particulier et
émouvant

Le vendredi **24 Mars 2017**, l'Apardap organisait dans le petit village de Saint Hilaire du Rosier près de St

Marcellin une cérémonie de parrainage bien particulière. En effet, en octobre 2016, une cinquantaine de migrants provenant du démantèlement des camps de Calais et du métro La Chapelle à Paris, trouvait refuge pour 6 mois au Centre d'accueil et d'orientation (CAO) de St Hilaire du Rosier le temps que leur dossier soit instruit et qu'ils trouvent une place en CADA dans la région. Un collectif de 200 habitants s'est alors constitué pour témoigner concrètement de sa solidarité avec ces exilés soudanais après certaines manifestations de rejet qui avaient eu lieu lors de la réunion d'information municipale d'octobre sur le sujet. Certains ont donné des cours de français, d'autres ont monté des ateliers d'écriture ou de théâtre ; d'autres encore les ont invités chez eux, partageant repas et fêtes avec eux ou ballades en montagne. Le cinéma leur a ouvert ses portes, les commerçants ont fait des dons en nature, une équipe de foot s'est constituée : des liens forts se sont créés entre ces habitants et ces jeunes migrants. C'est pourquoi tous ont désiré concrétiser ces liens à travers un parrainage républicain très émouvant présidé par le maire Olivier Feugier et la première adjointe Nadia Pinard-Cadet à la salle des fêtes de Saint Hilaire du Rosier. La fête s'est prolongée fort tard ; France Bleu Isère, FR3 ont évoqué longuement cet accueil et cet événement sur leurs antennes. Souhaitons bonne chance et bienvenue dans notre pays à tous ces jeunes demandeurs d'asile.*

Patricia l'Ecolier

* **les dernières nouvelles** : appel du Collectif des Citoyens Solidaires des Réfugiés du CAO de St Hilaire du Rosier :

MESSIEURS LES POLITIQUES

TENEZ VOTRE PROMESSE !

Lors du démantèlement de la jungle de Calais et des campements de Paris, des Centres d'Accueil et d'Orientation ont été ouverts à Saint Martin d'Hères et à Saint Hilaire du Rosier.

Les réfugiés de ces camps ont alors été hébergés dans ces centres durant l'instruction de leur dossier, parmi eux de nombreuses personnes relèvent de la procédure DUBLIN, pour être entrées sur le territoire de l'Union Européenne par un autre état que la France.

Au moment de la création des CAO Bernard Cazeneuve alors Ministre de l'Intérieur avait indiqué que : « Ceux qui sont dans les CAO ont vocation à être accompagnés vers l'asile ». Mais depuis le milieu du mois de Février 2017 les préfets de notre région ont multiplié le nombre de notifications d'arrêtés de transferts à ces demandeurs d'asile orientés depuis Octobre 2016 en CAO.

Nous dénonçons aujourd'hui la multiplication de ces arrêtés de transfert avec assignation à résidence qui n'ont pour but que d'expulser ces demandeurs d'asile vers d'autres pays européens.

Si l'objectif du Président de la République et de son Ministre de l'Intérieur est réellement que les camps démantelés ne se reforment pas il faut résoudre dignement la situation administrative de ces personnes au plus vite.

Les refouler hors de nos frontières n'aura qu'un seul effet : les renvoyer à la clandestinité et aux campements qu'ils ont quittés. Il est parfaitement contreproductif de renvoyer en Italie des demandeurs d'asile alors que la France se doit honorer ses engagements de relocalisation de plus de 19000 demandeurs d'asile de Grèce ou d'Italie.

Nous sollicitons donc l'enregistrement de ces personnes orientées dans les CAO pour qu'elles demandent l'asile en France.

Le Collectif des Citoyens Solidaires des Réfugiés de St Hilaire du Rosier.

Des rencontres

Deux belles rencontres citoyennes d'un groupe de lecteurs de l'APARDAP avec des étudiant(e)s et des lycéen(nes).

Le groupe "initiation républicaine" propose chaque année des lectures publiques de textes d'écrivains célèbres, de poètes ou d'hommes politiques ayant marqué l'histoire de notre République. Nous sommes partis de la Révolution Française pour arriver cette année au monde contemporain.

Les lectures faites jusque là en bibliothèque, ont été proposées cette année également à EVE (Espace Vie Etudiant) sur le campus universitaire et dans un lycée.

Le 21 mars, les étudiantes qui organisaient un festival "Plein les urnes" sur l'expression citoyenne, nous ont demandé d'illustrer l'ouverture du festival. Les lectures choisies sur les thèmes d'actualité : les migrants, violence et non violence, ont été écoutées par une vingtaine d'étudiants qui ont ensuite participé chaleureusement à un débat sur les migrants leur posant des questions sur leurs parcours et sur le sujet des migrations. La rencontre s'est conclue convivialement autour d'un délicieux buffet réalisé par Cuisine sans Frontière.

Le 13 avril c'est au lycée du Grésivaudan dans le cadre d'une semaine "citoyenneté et diversité" que le groupe de lecteurs un peu modifié a pu proposer de beaux moments de rencontre citoyenne à la jeune génération. Six classes d'élèves de seconde se sont succédées. Les groupes allant jusqu'à soixante élèves ont fait preuve d'une remarquable qualité d'écoute et les élèves sont intervenus très dynamiquement posant beaucoup de questions aux lecteurs qui ont répondu en évoquant leurs parcours personnels.

Les premiers retours très positifs et la satisfaction des lecteurs donnent envie de poursuivre ces interventions en milieu scolaire qui contribuent à la nécessaire sensibilisation des jeunes publics. D'autres rencontres avec des classes de 4^{ème} ont également lieu en collège avec des lectures du livre "Avant l'exile j'étais quelqu'un".

L'initiation républicaine propose plusieurs autres ateliers, parrains marraines, invitez vos filleul(e) à les rejoindre en s'inscrivant auprès d'Hélène.

Anne Villégier

Intervention au collège de Gières.

A la demande de Sarah IGNAT, professeur d'histoire-géographie au Collège de Gières, quatre accueillis accompagnés de Monique Vuillaat et Christiane Le Deun sont intervenus dans une classe de 4^{ème} le lundi 6 mars.

Notre petit groupe a d'abord été chaleureusement accueilli par M. Catrycke Principal du collège qui a tenu à participer aux débats pendant près d'une heure.

Les élèves avaient auparavant étudié en classe les phénomènes migratoires et étaient sensibilisés aux parcours du combattant des migrants pour être régularisés. Ils avaient préparé par écrit un questionnaire très complet.

Répartis en quatre groupes autour de chaque accueilli, qu'ils ont interrogé à tour de rôle pendant près d'une demi-heure - et hop place à un second - puis un 3^{ème} - mais le temps a manqué pour interviewer un quatrième accueilli. Pendant la dernière demi-heure il y a eu un temps d'échanges très riches de la classe entière.

Nous avons été impressionnés par les élèves qui ont fait preuve de beaucoup de qualités : respect de accueillis et des autres membres du groupe qui posaient des questions à tour d rôle, écoute de l'autre etc...

Désormais, les élèves ont une autre image des migrants, ils connaissent les difficultés auxquelles ils ont dû faire face en quittant leur pays, au cours de leur voyage et maintenant ici, en France.

Christiane Le Deun

RENCONTRE PARRAINS / FILLEULS ET BÉNÉVOLES DU 25 MARS:



Nous étions nombreux et nous avons bien travaillé !

Le 25/03, parrains, filleuls, bénévoles étaient près d'une centaine pour une rencontre de travail et de partage convivial, qui s'est tenue à la

Salle Rouge.

La matinée de travail, dont il est seule rendu compte ici, s'est ouverte sur la bonne nouvelle de la régularisation de Mao, laquelle a encouragé les uns et les autres pour un travail, en petits groupes, de deux bonnes heures, avant une restitution à l'ensemble des présents.

Les échanges ont été denses et la synthèse en est donc incomplète. Mais la démarche est peut-être plus importante encore qui montre le besoin qu'ont parrains et filleuls d'échanger sur leurs expériences, de confronter les situations, de recueillir informations et petits tuyaux.

Les questions de fond récurrentes concernent les difficultés auxquelles sont confrontés tous les jours les accueillis : l'hébergement, la non autorisation de travailler, les difficultés en préfecture et les démarches avec les avocats, les difficultés linguistiques, les problèmes financiers, notamment consécutifs à l'augmentation des taxes...

Autant de questions abordées aux États Généraux, développées dans les Cahiers de doléances et dans les propositions formulées consécutivement. Ces questions feront l'objet d'une interpellation, par Migrants en Isère des candidats aux législatives, au cours d'une réunion en Juin.

Au delà, des besoins s'expriment :

- Systématisation de la mise en place de " référents " des parrains, à choisir parmi les accueillants, les bénévoles et les parrains " ayant un peu de bouteille ". Les parrains, surtout les nouveaux ne doivent pas être laissés seuls face aux nombreux problèmes qu'ils rencontrent conjointement avec leurs filleuls.

- Mieux faire circuler l'information sur les activités de l'APARDAP. L'APARDAP, c'est plus que le parrainage, ce sont de nombreuses activités, dont beaucoup de nouvelles (ex : l'enseignement du français couplé à la maîtrise des outils informatiques ; l'action "Partage et découverte " invitant les accueillis à découvrir le potentiel touristique, culturel, sportif de notre région).

Comptons sur le nouveau site de l'Apardap pour faire connaître aux parrains ces nouvelles actions. Dans le même sens, informons sur les initiatives qui se mettent toujours davantage en œuvre de l'Apardap en matière d'hébergement.

Connaissant mieux nos activités de l'APARDAP, il

appartient aux parrains de MOTIVER leurs filleuls pour accéder à ces activités, facteurs d'intégration.

- Accéder à une véritable formation. Bénévoles et parrains ont besoin de mieux connaître les nouvelles lois, (CESEDA, droit d'asile) et les évolutions des pratiques administratives, en matière d'OQTF répétées, des procédures Dublin, du séjour au titre de la santé ; etc.

L'APARDAP doit aussi se doter d'un véritable " Plan de Formation".

- Réfléchir aux possibilités de permettre aux accueillis d'exercer de " petits boulots " rémunérés. Dans quelle mesure est-ce légal, possible, toléré ?

Pour conclure, sur le caractère fécond des débats de ce 25 mars, notons que les participants en redemandent : nombre de parrains formulent le souhait de voir la mise en place de "Groupes d'échanges de paroles " entre parrains", avec la présence de filleuls, bien entendu.

Bernard POUYET, co-président de l'APARDAP

Après un bon moment de travail, le réconfort est arrivé sous forme d'un énorme plat préparé par un ami indien riz et viande, précédé ou suivi par tout ce que les apardapiens avaient apporté en guise d'entrées ou desserts. Moults verres furent levés pour souhaiter que les titres de séjour soient enfin accordés plus largement

Un moment festif grâce Aziz, apprécié par petits et grands



UNE NOUVEAUTE

Le groupe Partage et Découverte a été créé pour être un lieu de proposition d'initiatives, d'activités destinés aux accueilli(e)s, afin de favoriser la découverte de leur région d'accueil.

La région grenobloise, au sens large du terme, offre beaucoup de possibilité de découverte, tant au plan de la nature, que dans les domaines du patrimoine, de la création artistique, scientifique, du sport etc. L'objectif était de réfléchir à une offre dans ces domaines afin de favoriser l'ouverture des accueillis à la vie sociale, culturelle, sportive ...

Dans ce cadre, l'APARDAP a l'honneur d'inscrire trois équipes de foot au **tournoi « Sport-Santé-Solidarité » organisé par Le Fournil le 11 mai prochain**. D'autres activités y seront également organisées (pétanque, initiation boxe, escrime, aviron). Nous comptons également sur la présence d'accueillants, de parrains et de marraines avec leurs filleul-e-s pour que cette journée sportive soit synonyme de partage.

UNE ARRIVEE

Justine, volontaire en service civique et nouvelle arrivée à l'APARDAP.

Jeune diplômée, je me suis retrouvée dans une période charnière de ma vie, partagée entre l'envie d'exercer le métier de neuropsychologue qui me passionne et de m'engager pour une cause humanitaire qui me tient à coeur. En pleine réflexion sur mon avenir et mon rôle à jouer dans cette société, j'ai souhaité m'engager pour l'intérêt général en rejoignant l'APARDAP. Ma mission principale est de proposer aux accueillis, via diverses activités, une intégration culturelle. Je les accompagne également dans leur parcours quotidien. C'est une expérience riche de partage, de fraternité et d'humanité.

Justine